Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

" Libérer du temps médical aux médecins" : les certificats médicaux obligatoires.



La saison de demande de certificats médicaux commence ! Pour ne pas engorger les consultations des médecins généralistes, il existe des règles précises pour la demande de certificats.

*Les pouvoirs publics se sont emparés du sujet et ont fait les recommandations nécessaires auprès des fédérations sportives, en revanche certaines associations sportives ou de bien être n'en tiennent toujours pas compte. (**Voir ci-contre les certificats médicaux obligatoires**)*



Documents
Cerificats médicaux obligatoires
Contact

CPTS du Vexin Francilien : 31, Rue Octave Toussaint 95420 MAGNY EN VEXIN

- 01 34 67 67 14
- www.cpts-vexinfrancilien.fr